

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2008-799 DU 31 DECEMBRE 2008

Chargeant Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre de l'Economie et des finances, de l'intérim de Monsieur Grégoire AKOFODJI, Ministre de l'Industrie pour compter du Lundi 03 novembre 2008.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la Loi N°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret 2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;

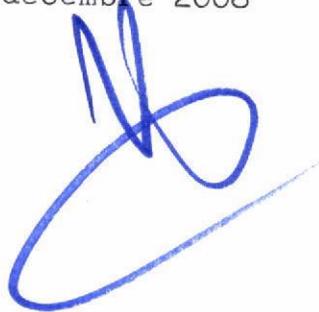
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du lundi 03 au vendredi 07 novembre 2008, Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre de l'Economie et des Finances est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie, Monsieur Grégoire AKOFODJI, pendant son absence.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 décembre 2008

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Boni Y A Y I

AMPLIATIONS : PR 6 – SGG 2 – AN 2 – HCJ 2 – CS 2 – CC 2 – CES 2 – HAAC 2- MIC 4 – MEF 2 – MCAT 2 – AUTRES MINISTERES 23 – JORB 1.